

**SAS Batignolles 2025** 

## Diagnostic phytosanitaire

Permis de construire 5 juin 2024

Projet Batignolles 2025 à Nantes (44)



#### Information sur le document

Citation recommandée		Biotope, 2024 – Projet Batignolles 2025 à Nantes (44) - Diagnostic phytosanitaire - Permis de construire - SAS Batignolles 2025 - 19 p.			
Nom de fichier	Batignolles2025_PC_D	iag_Phyto_v1_20240605	5.docx		
N° de contrat	DEV231201781_1				
Date de démarrage de la mission	26/02/2024				
Maître d'ouvrage		SAS Batignolles 2025 ' Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 15180 CHÂTEAU-D'OLONNE			
	Sylvain JOYE Ingénieur Ecologue - Hydraulicien		Contact: <u>s.joye@ageis-ge.fr</u> +33 (0) 2 51 13 39 87		
Interlocuteurs	ERIC PAJOT Associé, CAP Développement		Contact : epajot@cap-immobilier.com +33 (0) 2 51 13 39 87		
Biotope, Responsable du projet	Marine RIU Chef de projet		Contact : mriu@biotpe.fr +33 (0)7 60 02 05 80		
Version 1	Rédaction et cartographie : Nicolas FALZON 24/05/2024 Marine RIU 05/06/2024	Contrôle qualité : Marine RIU 05/06/2024	Description des modifications apportées au document :  Rédaction de l'étude phytosanitaire Reportage photographique		

Biotope est signataire de la « <u>Charte d'Engagement des Bureaux d'Études dans le domaine de l'évaluation environnementale</u> ».

Sauf mention contraire explicite, toutes les photos du rapport ont été prises sur site par le personnel de Biotope dans le cadre des prospections de terrain.



## Sommaire

1	Contexte du projet et méthodologie	4
	1.1 Localisation de la zone de projet et objectifs	4
	1.2 Méthodologie	5
	1.3 Équipe	5
2	Caractérisation des haies et alignements d'arbres	8
	2.1 Typologie des haies et alignements	8
	2.2 Diagnostic phytosanitaire des éléments remarquables	10
	2.2.1 Identification des essences	10
	2.2.2 État sanitaire	10
3	Synthèse et préconisations	13
4	Annexe : Reportage photographique des arbres expertisés	14
5	Index des tableaux, cartes et figures	18

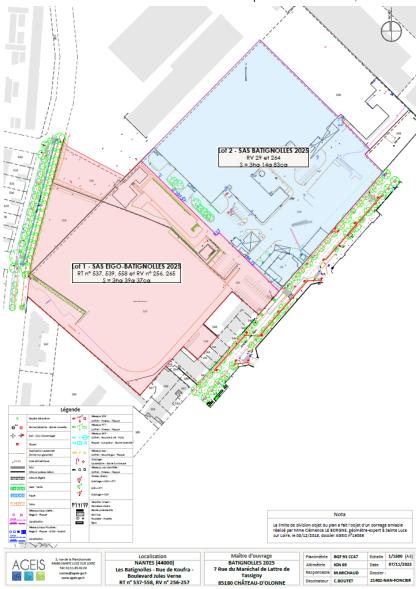




## 1 Contexte du projet et méthodologie

#### 1.1 Localisation de la zone de projet et objectifs

Le site de projet se situe à Nantes dans le département de Loire-Atlantique (44). L'objectif de cette étude est la caractérisation des éléments arborés et la réalisation d'un diagnostic phytosanitaire pour les éléments remarquables d'un l'alignement d'arbre au sein de l'emprise d'un projet d'aménagement dans le quartier Batignolles. Il s'agit des parcelles RV 29 et 264. L'aire d'étude est matérialisée en bleu sur la carte suivante et couvre une superficie d'environ 3,14 ha.



Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude en bleu (Source : AGEIS)



#### 1.2 Méthodologie

La caractérisation des arbres du site a été réalisée le 14 mai 2024 à travers le recensement des caractéristiques suivantes :

- Typologie (ensemble du site)
- Diagnostic phytosanitaire (principalement sur l'alignement et les arbres aux alentours): essence, hauteur/circonférence à 1m du sol, présence de cavités/fissures/cassures, présence de pathogènes/symptômes/dégâts, présence de plantes parasites / hémi-parasites, etc.
- Indice selon la valeur esthétique et l'état sanitaire d'après le "barème de valeur des arbres" du PLUm de Nantes.

Tableau 1. Indice selon la valeur esthétique et l'état sanitaire (Source : PLUm de Nantes)

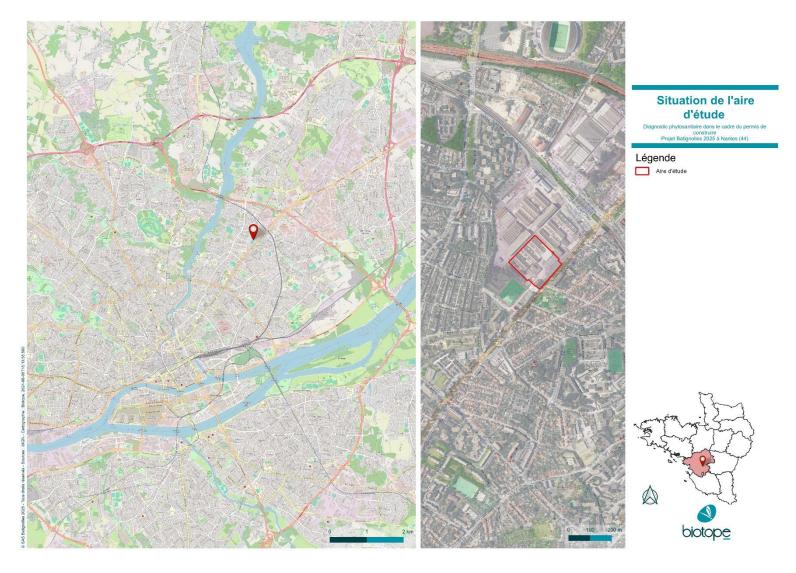
10	Sain, vigoureux, solitaire remarquable
9	Sain, vigoureux, en groupe de 2 à 5 remarquables
8	Sain, vigoureux, en groupe ou en alignement
7	Sain, végétation moyenne, solitaire
6	Sain, végétation moyenne, en groupe de 2 à 5
5	Sain, végétation moyenne, en groupe ou en alignement
4	Peu vigoureux, âgé solitaire
3	Peu vigoureux, en groupe ou mal formé
2	Sans vigueur, malade
1	Sans vigueur

#### 1.3 Équipe

#### Tableau 2 : Présentation de l'équipe projet

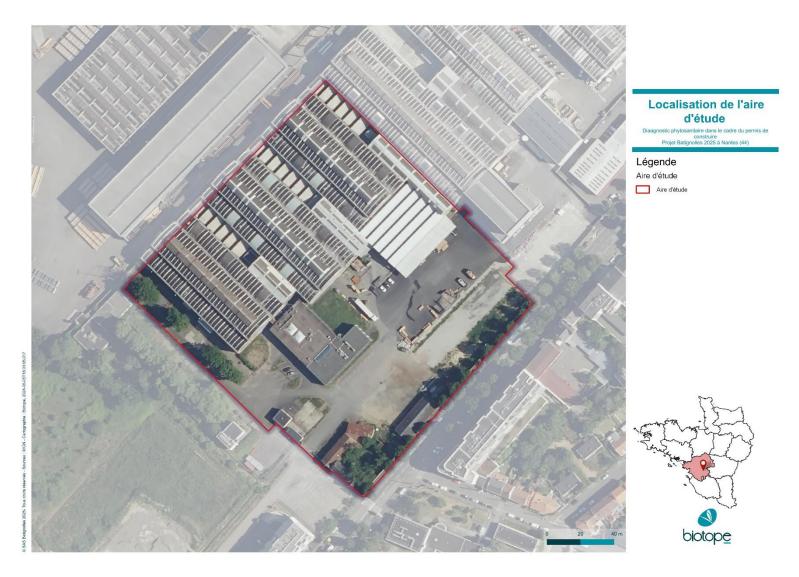
Marine RIU Chef de projet écologue, Chiroptérologue 10 ans d'expérience	Chef de projet depuis 10 ans et spécialisée dans les études réglementaires, elle réalise notamment des diagnostics écologiques, des états initiaux d'étude d'impact et des dossiers de dérogations espèces protégées que ce soit pour des aménageurs privés ou publics. Elle participe aux inventaires naturalistes avec notamment une expertise sur les Chiroptères et est habilitée à travailler en hauteur. Elle réalise également des plans de gestion et des missions de conseil sur la gestion du patrimoine naturel (sur le plan technique et organisationnel). Originaire de Loire-Atlantique, elle est membre de plusieurs associations naturalistes actives sur les régions Bretagne et Pays de Loire.
Nicolas FALZON  Chargé d'études, botaniste, phytosociologue et formé aux diagnostics phytosanitaires 6 ans d'expérience	Botaniste depuis 6 ans et phytosociologue, Nicolas possède une spécialité sur les zones humides et développe ses connaissances en Bryologie. Il possède également des connaissances en ornithologie. Il a réalisé de nombreux inventaires en botanique et sur les zones humides dans le cadre d'études d'impacts de projet d'aménagement ou de diagnostics écologiques.





Carte 2 : Situation de l'aire d'étude





Carte 3 : Localisation de l'aire d'étude



# 2 Caractérisation des haies et alignements d'arbres

#### 2.1 Typologie des haies et alignements

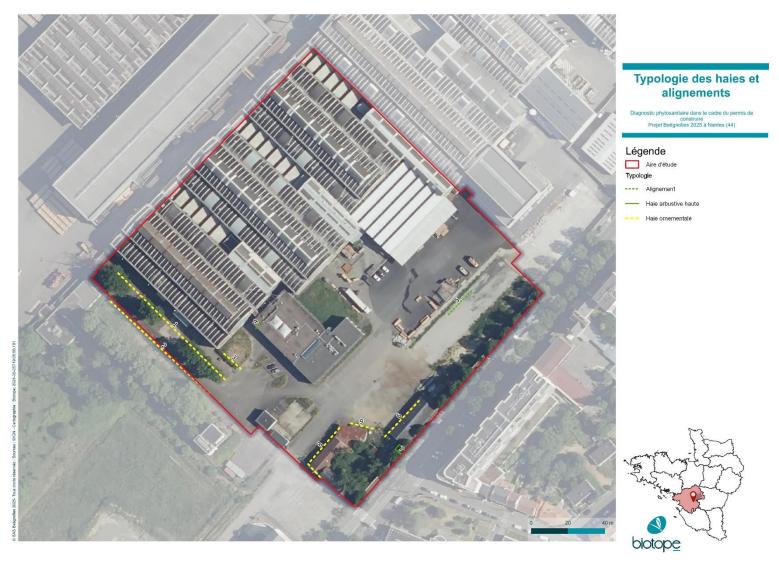
On observe au sein de la zone d'étude 3 types de haies :

- 6 haies ornementales d'environ 83,74,12,27, ml,
- 1 haie arbustive haute d'environ 13 ml,
- 2 alignements entre 6 et 18 ml.

Tableau 3. Caractéristiques des haies et alignements (en gras haie ayant fait l'objet du diagnostic phytosanitaire)

Identifiant	Туре	Longueur (ml)	Essence(s)
1	Haie ornementale	83,25	Alignement de Chêne des marais ( <i>Quercus palustris</i> ) et de Robinier faux-acacia ( <i>Robinia pseudoacacia</i> )
2	Haie ornementale	74,87	Haie de Chêne des marais ( <i>Quercus palustris</i> ) Erable faux-plane ( <i>Acer pseudoplatanus</i> ) Noisetier ( <i>Corylus avellana</i> ) Charme ( <i>Carpinus betulus</i> ) et de l'If ( <i>Taxus baccata</i> ) et du buisson ardant ( <i>Pyracantha sp.</i> ).
3	Haie ornementale	12,28	Haie ornementale constitué de Buisson ardant ( <i>Pyracantha sp.</i> ), If ( <i>Taxus baccata</i> ), Chêne des marais ( <i>Quercus palustris</i> ), Noisetier ( <i>Corylus avellana</i> ) et Laurier noble ( <i>Laurus nobilis</i> ).
4	Alignement	6,41	Alignement de jeune Saule marsault (Salix caprea)
5	Alignement	18,21	Alignement de jeune Peuplier.
6	Haie ornementale	26,67	Haie constituée principalement de Arbre de Judée ( <i>Buddleja davidii</i> ), espèce exotique envahissante
7	Haie arbustive haute	13,31	Haie haute constituée de Charme (Carpinus betulus), Chêne des marais (Quercus palustris) et Saule marsault (Salix caprea)
8	Haie ornementale	35,46	Haie ornementale d'arbre aux papillons ( <i>Buddleja davidii</i> ), Ronce ( <i>Rubus sp.</i> ), Buisson ardent ( <i>Pyracantha sp.</i> ), Saule marsault ( <i>Salix caprea</i> ) et Frêne élevé ( <i>Fraxinus excelsior</i> )
9	Haie ornementale	12,21	Arbre aux papillons (Buddleja davidii), Peuplier tremble ( <i>Populus tremula</i> ) et Saule marsault ( <i>Salix caprea</i> )





Carte 4 : Typologie des haies et alignements



#### 2.2 Diagnostic phytosanitaire des éléments remarquables

#### 2.2.1 Identification des essences

14 arbres ou groupes d'arbres ont été diagnostiqués sur l'aire d'étude représentant 5 espèces.

Il s'agit du Chêne des marais (*Quercus palustris*), du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudo-acacia*), de l'Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), du Tilleul à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*) et du *Paulownia tomentosa*.

On notera que les Robinier faux-acacia (*Robinia pseudo-acacia*) qui sont de faible circonférence ont été évalués par groupe de 3 ou 4 puisque leur état phytosanitaire au sein d'un même regroupement est similaire.

#### 2.2.2 État sanitaire

L'état sanitaire au sein de l'aire d'étude est globalement bon : 10 arbres sont considérés comme sains (valeurs de 5 à 10 selon le barème), 3 sont considérés comme peu vigoureux (valeurs 3 et 4) et dans un état phytosanitaire moyen puisqu'ils présentent des champignons, des branches mortes et des cicatrices au niveau du tronc et 2 sont morts (valeurs 1 et 2). Un chêne des marais est mort sur pied et le Paulownia a un tronc nécrosé et des taches brunâtres sur les feuilles.

Tableau 4. Caractéristiques des arbres situé à l'ouest de l'aire d'étude

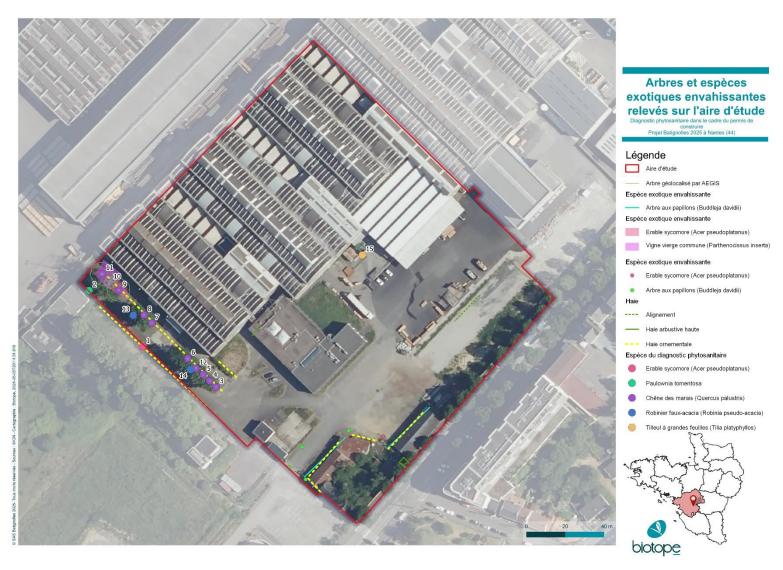
ID (cf.carte)	Espèce	Circonférence (cm)	Hauteur (m)	Barème de valeur de l'arbre	Commentaires
1	Acer pseudoplatanus L., 1753	6,05	4	8	Présence de feuilles parasitées
2	Paulownia tomentosa (Thunb.) Siebold & Zucc. ex Steud., 1841	9,55	2	3	Tache brunâtre et tronc nécrosé
3	Quercus palustris Münchh., 1770	48,06	10	8	Présence d'une cicatrice avec champignon
4	Quercus palustris Münchh., 1771	35,01	10	8	/
5	Quercus palustris Münchh., 1772	31,83	12	8	/
6	Quercus palustris Münchh., 1774	46,79	12	8	/
7	Quercus palustris Münchh., 1775	45,2	12	8	Quelques feuilles piquées
8	Quercus palustris Münchh., 1775	44,88	12	8	Quelques feuilles parasitées et piquées
9	Quercus palustris Münchh., 1775	37,88	12	8	Quelques feuilles parasitées et cicatrices sur le tronc
10	Quercus palustris Münchh., 1776	66,53	12	8	Quelques champignons sur les branches mortes
11	Quercus palustris Münchh., 1777	50,93	12	2	Présence de champignons, desquamation de l'écorce et absence de houppier
12	Quercus palustris Münchh., 1773	52,84	15	8	Quelques branches mortes
13	Robinia pseudoacacia L., 1753	8,59	5	6	4 rejets avec tronc moisie et pas mal de cicatrices sur le tronc
14	Robinia pseudoacacia L., 1753	12,41	4	6	Plusieurs feuilles parasitées et piquées



ID (cf.carte)	Espèce	Circonférence (cm)	Hauteur (m)	Barème de valeur de l'arbre	Commentaires
15	Tilia platyphyllos Scop., 1771	12,73	10	7	Quelques feuilles parasitées avec des taches noires

En rouge : Espèces exotiques envahissantes





Carte 5 : Arbres remarquables et espèces exotiques envahissantes relevés sur l'aire d'étude



## 3 Synthèse et préconisations

Aucun arbre remarquable n'a été identifié au sein de l'aire d'étude. Les haies se composent principalement d'espèces exotiques (Chêne des marais), dont certaines présentent un caractère envahissant (Robinier faux-acacia et Erable sycomore). La plupart des arbres composant la haie apparaissent vigoureux, toutefois plusieurs essences montrent des symptômes d'affaiblissement lié à la présence de pathogènes (bactéries, champignons).

Vu l'importance des espèces exotiques envahissantes au sein des haies, la **gestion des espèces exotiques envahissantes** sera à considérer attentivement au cours des travaux.

Un remplacement, au sein de l'aire d'étude, des espèces exotiques ou des arbres dont l'état phytosanitaire a été évalué comme mauvais, par des espèces indigènes se montre pertinent. En revanche, les Chêne des marais en bon état peuvent être préservés.

Également, le Chêne des marais en mauvais état phytosanitaire peut être intéressant pour la faune (décollement d'écorce, arbre mort sur pied, chandelle, ...). Toutes les précautions nécessaires seront à prendre en phase chantier et en phase d'exploitation pour éviter puis réduire les impacts potentiels (adaptation du calendrier travaux, vérification des cavités avant abatage, éclairage raisonné du site, gestion écologique des espaces verts, ...).

Enfin les arbres abattus dans le cadre du projet devront être remplacés par des arbres de valeur équivalente.



# 4 Annexe : Reportage photographique des arbres expertisés

Tableau 5. Photos des arbres expertisés à l'ouest de l'aire d'étude

	rabieau 5. Priotos des arbres ex		
ID (cf.carte)	Photo	ID (cf.carte)	Photo
1		3	
2		4	





ID (cf.carte)	Photo	ID (cf.carte)	Photo
5		7	
6		8	



ID (cf.carte)	Photo	ID (cf.carte)	Photo
9	Sololiar	11	
10		12	





ID (cf.carte)	Photo	ID (cf.carte)	Photo
13		15	
14			



# 5 Index des tableaux, cartes et figures

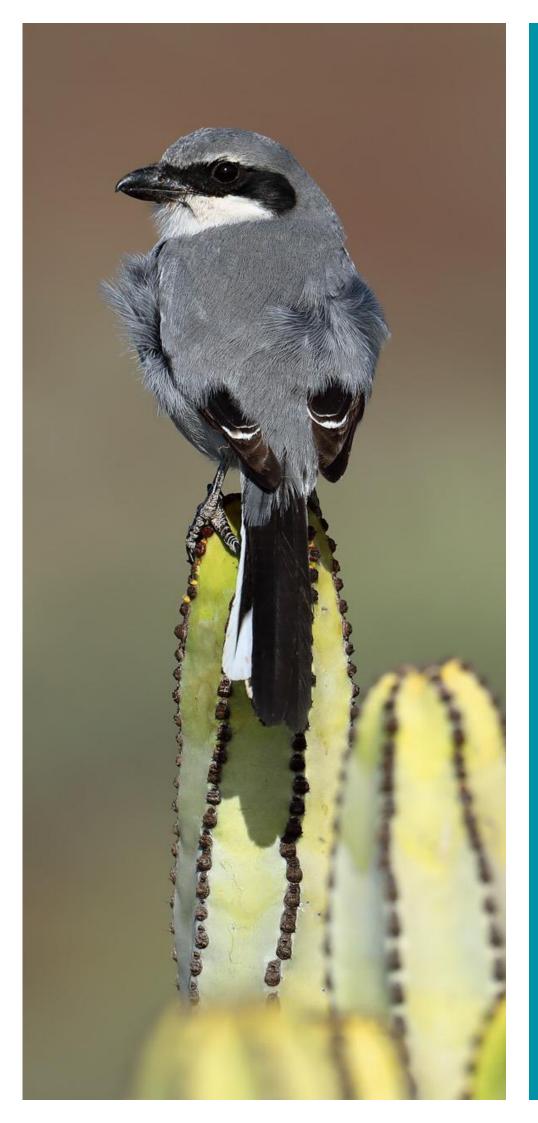
## Index des tableaux

Tableau 1. Indice selon la valeur esthétique et l'état sanitaire (Source : PLUm de Nantes)	5
Tableau 2 : Présentation de l'équipe projet	5
Tableau 3. Caractéristiques des haies et alignements (en gras haie ayant fait l'objet du diagnostic phytosanitaire)	8
Tableau 4. Caractéristiques des arbres situé à l'ouest de l'aire d'étude	10
Tahleau 5. Photos des arbres expertisés à l'ouest de l'aire d'étude	14

## Index des cartes

Carte 1 : Localisation de l'aire d'étude en bleu (Source : AGEIS)	4
Carte 2 : Situation de l'aire d'étude	6
Carte 3 : Localisation de l'aire d'étude	7
Carte 4 : Typologie des haies et alignements	9
Carte 5 : Arbres remarquables et espèces exotiques envahissantes relevés sur l'aire d'étude	12





Biotope Siège Social 22, boulevard Maréchal Foch B,P. 58 34140 MÈZE

Tél.: +33 (0)4 67 18 46 20

www.biotope.fr

